



COMMUNE DE STADTBREDIMUS

Grand-Duché de Luxembourg

SECRETARIAT

AVIS AU PUBLIC

URBANISME ET AMÉNAGEMENT COMMUNAL

a) Projet d'aménagement général

Il est porté à la connaissance du public que, dans sa séance du 13 février 2019, le Conseil communal de la Commune de Stadtbredimus a donné son accord pour entamer la procédure d'adoption du projet d'aménagement général de la Commune de Stadtbredimus. Conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement et le développement urbain, le dossier de projet est déposé pendant 30 jours, c'est-à-dire **du 25 février 2019 au 26 mars 2019 inclus**, à la Maison communale à Stadtbredimus, 17, Dicksstrooss, où le public peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture usuelles. Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi modifiée du 19 juillet 2004, les **observations et objections** contre le projet d'aménagement général doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins dans le délai de 30 jours du dépôt du projet (**jusqu'au 26 mars 2019 inclus**).

b) Rapport sur les incidences environnementales

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, le rapport sur les incidences environnementales (Umweltbericht), dans le cadre de la refonte du projet d'aménagement général de la Commune de Stadtbredimus, est déposé pendant 30 jours, c'est-à-dire **du 25 février 2019 au 26 mars 2019 inclus**, à la Maison communale à Stadtbredimus, 17, Dicksstrooss, où le public peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture usuelles. Conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, les **observations et suggestions** relatives à l'évaluation environnementale stratégique (Strategische Umweltprüfung) peuvent être présentées par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins (17, Dicksstrooss, L-5451 Stadtbredimus) dans le délai de 45 jours du dépôt du rapport (**jusqu'au 10 avril 2019 inclus**).

c) Informations générales

Le projet d'aménagement général et le rapport sur les incidences environnementales avec toutes les pièces à l'appui sont publiés du 25 février 2019 au 26 mars 2019 sous forme électronique sur le site internet de la commune www.stadtbredimus.lu. **Une réunion d'information pour tous les intéressés se tiendra le jeudi, 7 mars 2019, à 19h00 au Centre culturel « Veräinsbau » à Greiveldange, 10, Gemengebréck.**

Stadtbredimus, le 22 février 2019

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Marco ALBERT, bourgmestre

Ernst LOHMEIER, échevin